Trouver les cours sans être inscrit

Par **Gaga27**, le **18/02/2021** à **14:46**

Bonjour à tous Je suis actuellement mère au foyer et pas encore étudiante et j'aimerais apprendre les cours et avoir un maximum de savoir dès maintenant car je ne sais pas encore comment trouver l'université qui acceptera de me faire les cours à distance je préfère donc apprendre des maintenant comme ça que je sois prise ou pas en fac ça me permettra de passer ma licence quitte à ce qu'elle soit en candidat libre avez-vous donc diverses moyens de trouver les cours gratuitement en ligne de me partager vos cours ou des méthode pour apprendre mieux je suis très désireuse d'apprendre merci d'avance de votre aide

Par **x-ray**, le **18/02/2021** à **16:46**

Bonjour Gaga 27.

Vous n'avez jamais fait de droit auparavant ?

Cordialement

X

Par **Gaga27**, le **19/02/2021** à **07:53**

Non j'avais essayé d'autres filières qui me plaisaient mais à la fin soit sa me plaisaient plus soit sa fonctionnait pas à cause de ma santé et maintenant sa me fait bizarre mais j'ai envie de tenter le droit

Par **x-ray**, le **19/02/2021** à **09:23**

Vous savez, attaquer la lecture d'un cours de droit comme ça, sans aide, c'est un peu difficile. Je vous conseille de lire un petit livre d'abord, pour vous faire une idée de ce qu'est vraiment le droit :

- Introduction au droit, Muriel Fabre-Magnan, Que-sais je?, 2018, 9 Euros.

- Le droit, Philippe Jestaz, Dalloz, Coll. Connaissance du droit, 2018, 12,90 Euros.

On a souvent une fausse idée du droit avant de commencer, et il est bon de cadrer ce que vous aller étudier afin de savoir si c'est bien ce que vous voulez faire.

Pour les cours, peut-être que les étudiants auront quelque chose à vous proposer sinon il y a des sites où vous allez en trouver :

[Edit modération]

https://cours.unjf.fr

Ce sont de vrais cours, mais très peu sont accessibles aux non étudiants.

Commencez par une introduction au droit :

https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=105

Mais le mieux est de lire les deux petits livres avant.

Cordialement,

X

Par **LouisDD**, le **19/02/2021** à **10:10**

Salut

Juste... nannnnnn je peux pas résister je supprime le lien vers cours. net. Ce site n'est pas à jour, pas fiable, ne respecte pas le droit d'auteur et j'en passe et des meilleures. Il serait dommage de s'enfermer dans des lectures issues de ce site pour se faire une idée du droit... même si parfois on n'a pas le choix...

Préférez des sites comme service public .gouv (je n'ai plus le lien exact mais en cherchant à peu près toute problématique juridique on tombe dessus, et il y a un peu de toutes les matières et au moins c'est fiable)

Sinon effectivement c'est utile de se mettre un peu dans le bain et de savoir ce qu'est le droit, comment c'est écrit etc, pour être sûr qu'on va le digérer.
Il existe un MOOC (sur FunMooc je crois) pour découvrir si le droit est « fait » pour nous. À fouiner sur le forum.

Bonne journée et bon courage dans vos démarches

Bon courage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **x-ray**, le **19/02/2021** à **12:35**

Bonjour louis,

Je comprends la modération et je l'accepte d'autant mieux que j'avais grandement hésité, vu mes doutes sur le site que vous avez supprimé. Mea Culpa.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2021** à **13:09**

Bonjour

Pour l'occasion, je ressort l'exemple que j'utilise toujours pour démontrer que ce fameux site est une horreur

Extrait du cours de procédure civile

[quote]
De toutes les manières cet avis ne lie pas le juge qui peut très bien ne pas le suivre, ***nez en moins,*** il est très rare qu'un juge ne suive pas l'avis d'un technicien

[/quote]
Je complèterai en disant que nez en moins, le juge peut avoir du flair ?

Plus sérieusement, c'est inquiétant de voir une faute d'orthographe aussi grossière dans un cours de droit.
Quand bien même ce serait de l'humour, ce n'est pas acceptable.
Et puis même en faisant abstraction de cette faute, on se rend compte que la phrase ne veut pas dire grand chose.

Par **x-ray**, le **19/02/2021** à **13:48**

[quote]
De toutes les manières cet avis ne lie pas le juge qui peut très bien ne pas le suivre, ***nez en moins,*** il est très rare qu'un juge ne suive pas l'avis d'un technicien

[/quote]
"De toutes les manières", après vérification, ce n'est vrai qu'en matière de contentieux de la parfumerie. Si le "Nez" est absent, le juge ne peut s'en remettre qu'au technicien ! Ca doit être ça...?

Moi j'adore la phrase :

[quote]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

il est très rare qu'un juge ne suive pas l'avis d'un technicien

[/quote]
Ca me rassure si un jour je suis traîné en justice. ??

Vivement que les avions revolent !

X

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2021** à **13:54**

Après il est possible que le juge soit un descendant du célèbre facteur de la chanson "Pirouette Cacahuète" ?

Par **Alexia45**, le **14/03/2023** à **17:47**

Bonjour,

Si vous aimez vraiment le droit, je pense que cela va être facile pour vous. Vous pouvez commencer par télécharger des leçons en ligne, ou bien faire des cours particuliers. Je vous souhaite bon courage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés